

FORMATION ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

Objectifs

Les aidants contribuent à l'accompagnement pour l'autonomie et sont des acteurs indispensables du maintien au domicile. Les soutenir, les accompagner et leur proposer des temps de répit, c'est participer à leur qualité de vie et à la possibilité pour la personne aidée de rester à domicile.

Public Visé

Aidants, personnels des structures médico-sociales

Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel
1 Jour

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

MODULE 1

Définir l'aidant : lui laisser sa place physique et psychologique

- Différentes situations d'aides : dans la volonté, dans l'obligation, dans la prise de pouvoir, dans la négation de l'inéluctable
- Le deuil et ses étapes
- La décision de se faire aider et ses conséquences
- Rappel des étapes psychologiques de la maladie et ou du handicap pour l'entourage
- Les dispositifs à activer
- Les expériences et actions menées dans les établissements et par les associations

Brainstorming

MODULE 2

Place du professionnel et prise en compte de ses difficultés

- Les recommandations, leur but
- Considérer l'aidant comme vulnérable
- Place du professionnel, prise en compte de ses difficultés
- Capacité à écouter, à comprendre et à s'exprimer
- Travail de groupe sur la Vulnérabilité pour : l'aidant, l'aidé et le professionnel
- Ouvrir l'espace de parole : rappel sur la communication, le fonctionnement de l'émotion
- Analyses des pratiques professionnelles
- Construction d'un plan d'action
- Mise en place des transmissions à l'équipe et aux aidants

Objectifs pédagogiques

- Exprimer les difficultés rencontrées dans le prendre soin et l'accompagnement quotidien
- Comprendre et accepter les difficultés de l'aidant
- Situer sa place et son rôle dans l'équipe autour de l'aidé
- Créer une équipe Aidé - Aidant - Professionnel
- Construire un plan d'action pour harmoniser les pratiques et structurer son intervention

Méthodes et moyens pédagogiques

Cas concrets du formateur, apports théoriques, analyse et critique des cas concrets.

L'analyse des pratiques professionnelles est conduite par le formateur dans le respect des règles déontologiques qui encadre la profession de soignant, mais aussi avec une démarche éthique qui permet à chacun d'être dans le questionnement pour repenser ses pratiques.

Qualification Intervenant(e)(s)

Gérontopsychologue

Méthodes et modalités d'évaluation

Tour de table, observation

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

Effectif

De 3 à 12 Personnes

Code DPC
Vous contacter

